Association
Les amis des archives
de la Haute-Garonne

Toulouse, le 1er mars 2000

LETTRE DES AMIS n° 172

ISSN 0299-8890

11, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. : 05 61 52 41 64
Tél. Archives départementales 05.34.31.19.70
Fax " " 05.34.31.19.71
Permanence du jeudi matin 05.62.26.85.72
http://perso.wanadoo.fr/christiam.humbert/aahg

* DATES À RETENIR

1) Mardi 14 mars, à **17 h 30 précises**, aux **Archives départementales de la Haute-Garonne**, **Cours de paléographie** animé par **Mme Geneviève Cagniant-Douillard**, Conservateur en chef, destiné aux **lecteurs confirmés**.

2) Samedi 11 mars, à **10 h précises**, aux **Archives départementales**, première conférence de **M. Pierre Gérard**, Conservateur général honoraire du Patrimoine, Président d'honneur de notre Association.

Thème abordé : « *L'an mil, printemps de l'Europe. Les terreurs : mythes ou réalités* ».

3) Samedi 18 mars, à **10 h précises**, aux **Archives départementales**, deuxième conférence de **M. Pierre Gérard** consacrée au même thème.

4) Samedi 25 mars, à **9 h 30**, aux **Archives départementales**, initiation à la recherche : « *Les droits seigneuriaux dans le Midi toulousain sous l'Ancien Régime* ». Deuxième séance animée par l'équipe pédagogique habituelle, avec **la participation de tous**, s'adressant aux **lecteurs débutants et confirmés**.

5) Mardi 28 mars, à partir de 19 h, dîner-débat organisé dans les Salons de la Brasserie des Arcades, 14, place du Capitole, à Toulouse, animé par M. **Georges Fournier**, Professeur émérite à l'Université de Toulouse-Le Mirail.

Thème du débat « *L'insurrection de l'an VII dans le Midi toulousain* ».

Pour vous inscrire, utilisez le bulletin figurant à la fin de la lettre.

* REMISE DU PRIX « DÉFENSE DU PATRIMOINE-ARCHIVES 1999

Le 8 avril 1999, le Conseil d'Administration de notre Association réuni aux Archives départementales a décidé d'attribuer, **sur proposition de Mme Suau**, le « **Prix Défense du Patrimoine : Archives » pour le compte de l'année 1999**, à **M. Olivier Chaubet, Maire de Saleich** (canton de Salies-du-Salat) en raison de l'effort tout particulier consenti en faveur de la restauration des documents d'archives de sa commune.

Le prix lui a été solennellement remis **le samedi 22 janvier** dernier à **la Mairie de Saleich** par **Mme Bernadette Suau**, Conservateur général du Patrimoine, Directeur du service des Archives de la Haute-Garonne, accompagnée de **Mme Sophie Malavieille**, Conservateur, et par **notre Président** en présence de M. **Christian Humbert** secrétaire de notre Association, et de **Mme Marguerite Navar**, restauratrice des documents d'archives, ainsi que de l'ensemble des conseillers municipaux de la commune.

En lui remettant officiellement le prix (une médaille et un diplôme) notre Président a souligné combien cette récompense était largement méritée à en juger par la qualité de la restauration obtenue aussi bien pour les registres paroissiaux que pour les registres de délibérations de la municipalité. Seul reste désormais à rénover un compoix du XVIIe siècle que Mme **Navar** est, en ce moment, en train de restaurer.

M. **Olivier Chaubet** très touché par cette distinction tient à associer à l'hommage qui lui est rendu l'ensemble du Conseil municipal qui a toujours été solidaire, conscient qu'il était de l'utilité d'une telle entreprise.

Après avoir chaleurement remercié Mme Suau et notre Président, il convie tout le monde à partager un repas de l'Amitié servi par le restaurant municipal dans la salle des fêtes de la commune.

* ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION PRÉVUES EN AVRIL ET MAI PROCHAINS

• **Samedi 8 avril** à 9 h 30 aux A.D.H.G. : atelier de paléo.

• **Mardi 11 avril** à 17 h 30 aux A.D.H.G. : cours de paléo (**Mme Geneviève Cagniant-Douillard**)

• **Samedi 13 mai** à 9 h 30 aux A.D.H.G. : atelier de paléo.

• **Mardi 16 mai** à 17 h 30 aux A.D.H.G. : cours de paléo (**Mme Geneviève Cagniant-Douillard**).

* POUR INFORMATION

1) Mme Puysségur-Mora responsable de l'Antenne du Comminges nous prie de vous signaler que **l'exposition « Georges Fouet »** est présentée **jusqu'au 15 juillet 2000** dans la commune de **Montmaurin**, salle de réunion du Centre de vacances municipal.

2) La Société toulousaine d'études médiévales organise une conférence le **lundi 27 mars** prochain, à **20 h 30**, **Salle du Sénéchal**, 17, rue de Rémusat à Toulouse.

Monsieur **Georges Passerat**, Professeur d'histoire religieuse du Moyen Age évoquera « Les Assemblées de la Paix de Dieu en Languedoc ».

Voici le texte d'accompagnement de la conférence que nous a fait parvenir Mme **Marguerite Favre**, Présidente de la S.T.E.M.

« Aux alentours de l'an Mil notre Midi Occitan a vu naître un vaste mouvement populaire en faveur de la paix. Les grands sanctuaires aquitains, les abbayes du Languedoc et du Roussillon étaient le théâtre de rassemblements spectaculaires autour des reliques et des statues de saints protecteurs. Ce phénomène de piété collective fut vite encadré par l'Église et propagé par les abbayes bénédictines.

Le climat de ferveur apocalyptique décrit par les moines chroniqueurs du passage du millénaire doit beaucoup à ces réunions de fidèles en rase campagne. Très curieusement les assemblées de Paix se changèrent en lieux de contestation envers la hiérarchie et les moines ! L'hérésie, forme de tout progrès et réaction spontanée contre la richesse, naquit peut-être autour du sanctuaire de Conques. A l'horizon de ces pèlerinages multiformes gronde l'orage destructeur qui s'abattra sur les Cathares. Une transformation curieuse des mentalités et des institutions aboutira à ce paradoxe surprenant : la Paix de Dieu engendrera la Croisade et la Guerre Sainte.

Cette plongée dans la piété populaire de nos ancêtres de plus de mille ans permet de comprendre les attitudes mentales de l'âge féodal ».

3) Le Musée Saint-Raymond, Place Saint-Sernin à Toulouse présente une exposition consacrée aux « **Arts du Métal** ». L'exposition est visible jusqu'au 1er octobre 2000. Elle est ouverte tous les jours, sauf le 1er mai, de 10 h à 18 h ; jusqu'à 19 h du 1er juin au 31 août.

Conférences organisées par le Musée Saint-Raymond

• **Jeudi 9 mars**, à **17 h 30**, **salle du Sénéchal**, 17, rue de Rémusat à Toulouse **Patrice Arcelin**, Directeur de Recherches au C.N.R.S. évoquera "*Les Celtes dans le Midi méditerranéen : cultures et sociétés*".

• **Jeudi 30 mars**, à **17 h 30**, **salle du Sénéchal**, **Pierre-Yves Milcent**, Maître de conférence à l'Université de Toulouse-Le Mirail développera le thème suivant : "*Images*

de femmes : panoplies et bijoux féminins à l'âge du bronze et au premier âge de fer en Gaule".

4) Congrès de la Fédération des Sociétés académiques et savantes Midi-Pyrénées : Auch 23, 24 et 25 juin 2000.

Si vous envisagez de présenter une communication à ce congrès, retournez **avant le 1er avril prochain** le **bulletin joint à la lettre** en indiquant le titre ainsi que le résumé de votre communication. (Voir le bulletin joint à la lettre).

* AIDE À LA RECHERCHE

1) Pour **l'étude des droits seigneuriaux ou féodaux, sous l'Ancien Régime, dans le Midi toulousain** voici 3 ouvrages fondamentaux dont nous conseillons la lecture :

• François de Boutaric, *Traité des droits seigneuriaux et matières féodales*, Toulouse, 1767.
• Jean Ramière de Fortanier, *Les droits seigneuriaux dans la Sénéchaussée et Comté du Lauragais (1553-1789),* Laffitte reprint, 1981.
• Jean Bastier, *La féodalité au siècle des lumières dans la région de Toulouse (1730-1790)*, B.N. Paris, 1975.

2) Par ailleurs, notre ami **Gilbert Imbert** nous a fait parvenir un document bien pratique concernant **la monnaie** de compte ou réelle (livres, sous, deniers et sous-multiples) **utilisée dans le Midi toulousain du XIVe au XVIIe siècle**. Nous le joignons à cette lettre en pensant qu'il pourra vous rendre de grands services.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 178 (suite)

À propos de la signification du terme **ayrocel**.

Voici ce que nous écrit le **Docteur Roger Bourse**.

"La réponse à l'avis de recherche n° 178 appelle, du moins en Gascogne, un commentaire un peu différent, quoique très voisin de la réponse de M. **André Lagarde**.

On lit, en effet, dans *Villages gersois* de B. Cursente et du regretté G. Loubès la définition suivante, à propos de Nogaro :

"*Nous attirons simplement l'attention sur la structure de la maison nogarolienne à cette époque (XIIe siècle), structure qui a survécu jusqu'à nos jours. Les maisons sont toutes en longueur et très étroites pour que chacune ait accès à la rue, l'autre extrémité jouxtant la muraille. Deux corps de logis sont séparés par une cour intérieure, l'**ayguecèu** (littéralement l'eau (tombée) du ciel). L'ensemble est desservi par un étroit couloir.*

*Des deux pièces contiguës du premier corps de logis, la fenêtre de l'une (magasin ou atelier) ouvre sur la rue, celle de l'autre sur l'**aygue-cèu**. Les deux pièces du second corps ouvrent, l'une sur l'**aygue-cèu**, l'autre sur un jardinet qui confronte au rempart. Cette disposition type se complique parfois d'un second **aygue-cèu**... On observe une conformation identique dans quelques maisons de castelnaux, comme au Houga, ou de bastides, comme Mirande, Masseube, Cologne."*

Renseignement fourni par le Dr *Roger BOURSE*

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 179 (suite)

Enquête concernant les droits seigneuriaux dans le Midi toulousain, sous l'Ancien Régime

La redevance payée par les tenanciers pour l'**utilisation de la forge banale** porte un nom différent suivant les communautés :

droit de lauzet ou **de labourage** à Pexiora dans l'Aude.
droit de reillage ou **relhage** dans de nombreuses communautés (relha = soc de la charrue).
droit d'éguizaye (sic) à Pompignan.
droit d'affitage à Launac

(à suivre...)

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 180

Le **souquet** ou taxe dite du ¼ de vin consiste pour les consuls de la ville de Toulouse (Capitouls) à prélever à leur profit ¼ du vin vendu à l'intérieur de la ville. Il existait aussi si l'on en croit Henri Ramet dans son *Histoire de Toulouse*, p. 225 un **arrière-souquet** ou re-souquet correspondant à un prélèvement de 1/8 du vin vendu. Le montant de la taxe devant servir à réparer les fortifications de la ville.

La première apparition du souquet date cependant de l'année 1350. Ce droit sera constamment prorogé jusqu'au XVIe siècle. (Voir aux Archives municipales le répertoire des Archives de Toulouse établi par Odon de Saint-Blancat tome 1 donnant la référence de très nombreux documents à consulter).

Par ailleurs, notre ami **Jean Faure** nous signale que le "**soquet**" ou "**souquet**" est une mesure de vin à Beaucaire. Le "soquet", en 1472, est une mesure concernant le vin vendu au détail. À Montauban, le souquet est un droit perçu sur le vin.

* RÉPONSE À L'AVIS DE RECHERCHE n° 181

À propos des "**chevaliers seervants**" chez les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem.

Notre ami **Guy-Pierre Souverville** dans son ouvrage consacré à la *Commanderie de Boudrac* signale qu'à côté "**des chevaliers nobles**, déjà expérimentés dont le seul rôle était de combattre (existaient) des "**chevaliers servants**" issus d'une noblesse plus sujette à caution. D'un rang subalterne, ils avaient toute possibilité de s'élever si leur valeur le justifiait. Leur statut initial les désignait comme écuyers des précédents."

Notre ami **Jean Faure** nous adresse un extrait du *Dictionnaire de Trévoux* édition de 1771 dans lequel on peut lire, je cite :

"*On distingue les vrais chevaliers, des **chevaliers ou frères servants** qui ne sont pas obligés de faire des preuves de quatre races. On les appelle **servants d'armes** et ce sont ceux du troisième rang dans l'ordre. Les servants d'armes ne sont pas de quatre races comme les chevaliers. Ils portent l'épée, il suffit qu'ils soient simplement gentilshommes.*"

* AVIS DE RECHERCHE n° 182

Dans le cahier de doléances paroissial de Bonrepos-sur-Aussonnelle on dénonce **le droit de quête** (Art. 2) comme droit seigneurial exorbitant (sic).

Dans celui de Saint-Clar-de-Rivière on demande que le **droit de coup** soit supprimé.

En quoi consistent le **droit de quête** et le **droit de coup ?**

* AVIS DE RECHERCHE n° 183

À quoi correspond le métier de **salelatier** ? (figure après le nom d'un testateur dans un testament de 1701 enregistré par Me Saury d'Azas).

* AVIS DE RECHERCHE n° 184

Dans un livre de comptes en occitan de la municipalité de Toulouse de l'an 1499, le trésorier de la ville a noté parmi les dépenses engagées pour la nourriture des capitouls :

Item e pagat per una onça **podra de duc** 1 sòu 8 denièrs.
(Item j'ai payé pour une once (de) poudre de duc 1 sou 8 deniers).

Savez-vous ce qu'était **la poudre de duc** ?

* L'INSURRECTION DE L'AN VII (AOÛT 1799) EN MIDI TOULOUSAIN

Rarement Toulouse et la Haute-Garonne jouèrent un rôle plus important dans l'histoire politique de la France moderne et contemporaine que lors de l'insurrection de l'an VII. Pourtant, constatait Jacques Godechot dans les dernières pages de *La Révolution française dans le Midi Toulousain*, l'événement est bien oublié aujourd'hui, sans doute parce que le coup d'État de Brumaire, quelques mois plus tard, a mis fin à la République directoriale sauvée par les Toulousains, et que Bonaparte, dans sa politique de réconciliation nationale, avait tout intérêt à effacer le souvenir de cet épisode de guerre civile, qui mettait en valeur ses adversaires jacobins. Il n'est donc pas inutile de revenir, avec un peu de retard, sur ce bicentenaire oublié.

Les origines

L'insurrection de l'an VII se situe dans le contexte, très difficile pour le Directoire, de l'été 1799, mais ses racines sont plus anciennes. Après la chute de Robespierre, lors de la réaction du printemps 1795, mais surtout lors des progrès royalistes de l'an V (1797), les royalistes estimèrent que le Sud-Ouest pouvait prendre le relais d'une Vendée épuisée par la répression. Bordeaux et la plupart des campagnes paraissaient faciles à gagner. Toulouse était au contraire une des rares villes encore fermement attachées à la République, mais la ville comptait aussi un solide noyau royaliste. S'emparer de cette métropole, c'était décapiter le réseau républicain que les *néo-jacobins* avaient tissé dans le Sud-Ouest et peut-être provoquer le choc psychologique qui permettrait de soulever la plus grande partie du Midi. Des sociétés secrètes, coordonnées par l'*Institut philanthropique* et favorisées par le retour discret de beaucoup d'émigrés, s'employèrent à travailler l'opinion et à structurer le mouvement autour de *centeniers* et *dizainiers*. Le coup d'État de défense républicaine du 18 fructidor et les victoires à l'extérieur retardèrent le projet royaliste. Mais en 1799, en l'absence de l'armée de Bonaparte retenue en Égypte, la deuxième coalition, autour de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, mit en danger la République. La loi Jourdan, organisant la conscription, alourdit les levées d'hommes. Les déserteurs et réfractaires, de plus en plus nombreux, se formaient en bandes armées et parcouraient les campagnes, où les paysans s'irritaient des persécutions religieuses qui avaient suivi le 18 fructidor. Un emprunt forcé sur les riches, proposé par le député de Haute-Garonne Destrem, mécontentait la bourgeoisie. Aux élections de mars 1799, on vit s'organiser dans l'assemblée électorale, chargée du vote au second degré, une scission de droite portant à la députation le général Rougé, futur chef de l'insurrection. Cette scission était minoritaire, mais elle comprenait la plupart des hommes politiques qui avaient marqué dans le département les débuts de la Révolution jusqu'en 1793, ou ceux qui avaient participé à la réaction thermidorienne. C'est dire qu'à l'été 1799 une partie de la bourgeoisie révolutionnaire, par lassitude du Directoire ou peur des *néo-jacobins*, était prête à se rallier à la monarchie. Pour les royalistes, le moment paraissait venu d'agir : il fut convenu de soulever l'Ouest et le Sud-Ouest dès que les armées alliées atteindraient les frontières de la France.

L'insurrection

- Pas d'effet de surprise : dès le 5 mars le commissaire du Directoire évaluait à 15000 hommes les forces dont pouvaient disposer les sociétés secrètes, chiffre non vérifiable mais retenu au moment de l'insurrection ; dès le mois de mai les violences contre-révolutionnaires laissent prévoir le soulèvement. Cependant le déclenchement paraît prématuré par rapport au plan d'ensemble.
- Deux chefs : un aristocrate le comte de Paulo, un général issu de la Révolution, Rougé, tardivement rallié aux royalistes. Choix malheureux, ou plus profondément expression d'une dualité qui fragilise le mouvement ? D'un côté les nostalgiques de l'Ancien Régime, de l'autre les notables issus de la Révolution, que la peur des jacobins et le désir de stabilisation conservatrice pousse vers la monarchie constitutionnelle avant qu'ils ne se jettent quelques mois plus tard dans les bras de Bonaparte.

Les opérations. On peut distinguer 3 phases.

- Du 19 au 23 thermidor (6 au 10 août 1799) : la citadelle jacobine assiégée. Pendant trois nuits, pratiquement livrés à eux mêmes, les républicains craignent que leurs adversaires de l'intérieur n'aident les milliers d'insurgés qui enveloppent la ville à franchir les vieilles murailles. C'est seulement le 9 que le général Aubugeois parvient à dégager les abords de la ville en bousculant les troupes de Rougé sur les coteaux de Pech David. Mais le 10 l'étau paraissait à peine desserré malgré un nouveau succès à Blagnac et l'entrée des républicains tarnais à Caraman.
- Du 23 au 27 thermidor (10 au 14 août) : la situation reste incertaine car on découvre l'ampleur du soulèvement dans les districts de Muret et de Grenade. Cependant les républicains parviennent à regrouper leurs forces et reçoivent des renforts des départements voisins. Surtout l'arrivée du général Commes et de quelques troupes régulières permet de pallier l'indiscipline des gardes nationaux toulousains. Au soir du 12 août les royalistes abandonnent Muret et commencent leur retraite vers les Pyrénées, le lendemain ils remportent leur dernier succès en surprenant à Carbonne la colonne des républicains du sud du département venue à leur rencontre.
- Du 27 thermidor au 3 fructidor (14 au 20 août) : la retraite ne s'en poursuit pas moins jusqu'à Montréjeau où, rejoints par les différentes colonnes venues de Tarbes, d'Auch et de Toulouse, les rebelles sont écrasés.

Les insurgés

Les différentes listes dressées par les administrations cantonales en vertu d'un arrêté du 8 fructidor ont permis à Brigitte Golfier de recenser 5271 insurgés. Quelques cantons concernés, comme Cintegabelle, font défaut. Il semble d'autre part que les morts au combat, environ 3000, ne figurent pas sur ces listes, tout comme quelques milliers de combattants enrôlés plus ou moins de force, qui rentrèrent dans leur village à la première occasion. On est donc loin du chiffre de 15000 rebelles souvent avancé par les autorités. Malgré ces lacunes l'approche statistique n'est pas dépourvue d'intérêt. Elle révèle que l'insurrection n'est pas générale. Le district de Muret est le foyer principal : 5 % de la population, sans doute plus de 20 % des hommes en état de porter les armes. Cette moyenne étant largement dépassée dans les cantons de Noé, Muret, L'Herm, où dans 6 communes la mobilisation paraît totale. Viennent ensuite les districts de Villefranche (2,6 %), et de Grenade (2 %) où le mouvement se concentre en fait dans le canton de Cadours (près de 9 %). Le district de Revel (1,1 %) peut être joint à cet

ensemble dans la mesure où 60 % des communes sont concernées. Dans les autres districts (Rieux, Toulouse, Saint-Gaudens, Castelsarrasin) le mouvement reste très localisé et minoritaire, par contre il s'étend sur une partie du Gers et de l'Ariège.

La statistique conduit à s'interroger sur les interprétations classiques. Rôle des déserteurs et insoumis ? les 20-24 ans, directement concernés, ne sont que 16 %. Insurrection paysanne ? ils sont 62 %, moins que dans la population. Les artisans et boutiquiers, 22 % sont relativement plus représentés. Par contre c'est essentiellement l'ensemble de la société rurale, ses notales y compris, qui est entraînée. Les prêtres réfractaires, souvent dénoncés ne sont qu'une douzaine. On compte 131 nobles, en particulier 34 dans le district de Saint-Gaudens, où ils constituent 7,4 % des insurgés.

Bilan

L'insurrection de l'an VII, avec environ 4000 victimes dans les affrontements, est de loin l'épisode le plus meurtrier de la Révolution dans le Midi toulousain. La répression fut par contre modérée. Sur près de 6000 prisonniers, 4000, considérés comme "agriculteurs" enrôlés de force, furent libérés. Les conseils de guerre, fonctionnant très lentement, prononcèrent 11 condamnations à mort, 2 déportations, 9 détentions et 10 acquittements. Après le 18 brumaire Bonaparte fit libérer tous les prisonniers. Pendant plusieurs mois régna une certaine insécurité aux dépens des républicains, mais la Haute-Garonne n'était pas la Vendée, le milieu naturel ne se prêtait pas à la guérilla et le mouvement était conjoncturel et superficiel. L'échec devant Toulouse préfigurait l'échec de l'insurrection toute entière. Pourtant les républicains toulousains furent totalement dépouillés de leur victoire : la propagande officielle, pour ne pas favoriser les néo-jacobins, en attribua tout le mérite à l'armée ; Bonaparte confisqua la République qu'ils avaient cru défendre ; et le préfet distribua la plupart des places de maires aux notables instigateurs ou complices de l'insurrection pour les rallier au nouveau régime !

Sources et Bibliographie

- A.D. Haute-Garonne, 1 L 444 à 1 L 509.
- A.N. F 7/3677/5 ; F 7/7602 ; F/1cIII/Haute-Garonne 13.

Hinard, *La Vérité sur l'insurrection du département de la Haute-Garonne*, Paris, an VIII.
Lavigne B., *Histoire de l'insurrection royaliste de l'an VII*, Paris, 1887.
Lacouture Jph, *Le mouvement royaliste dans le Sud-Ouest (1797-1800)*, Thèse Toulouse, Hossegor, 1932.
Godechot J., *La Révolution française dans le Midi Toulousain*, Toulouse, 1986.
Golfier B., *Les insurgés de l'an VII en Haute-Garonne*, Mémoire de maîtrise, Toulouse-Le Mirail, 1989.
Fournier G., *Journées révolutionnaires à Toulouse*, Nîmes, 1989.

Georges FOURNIER

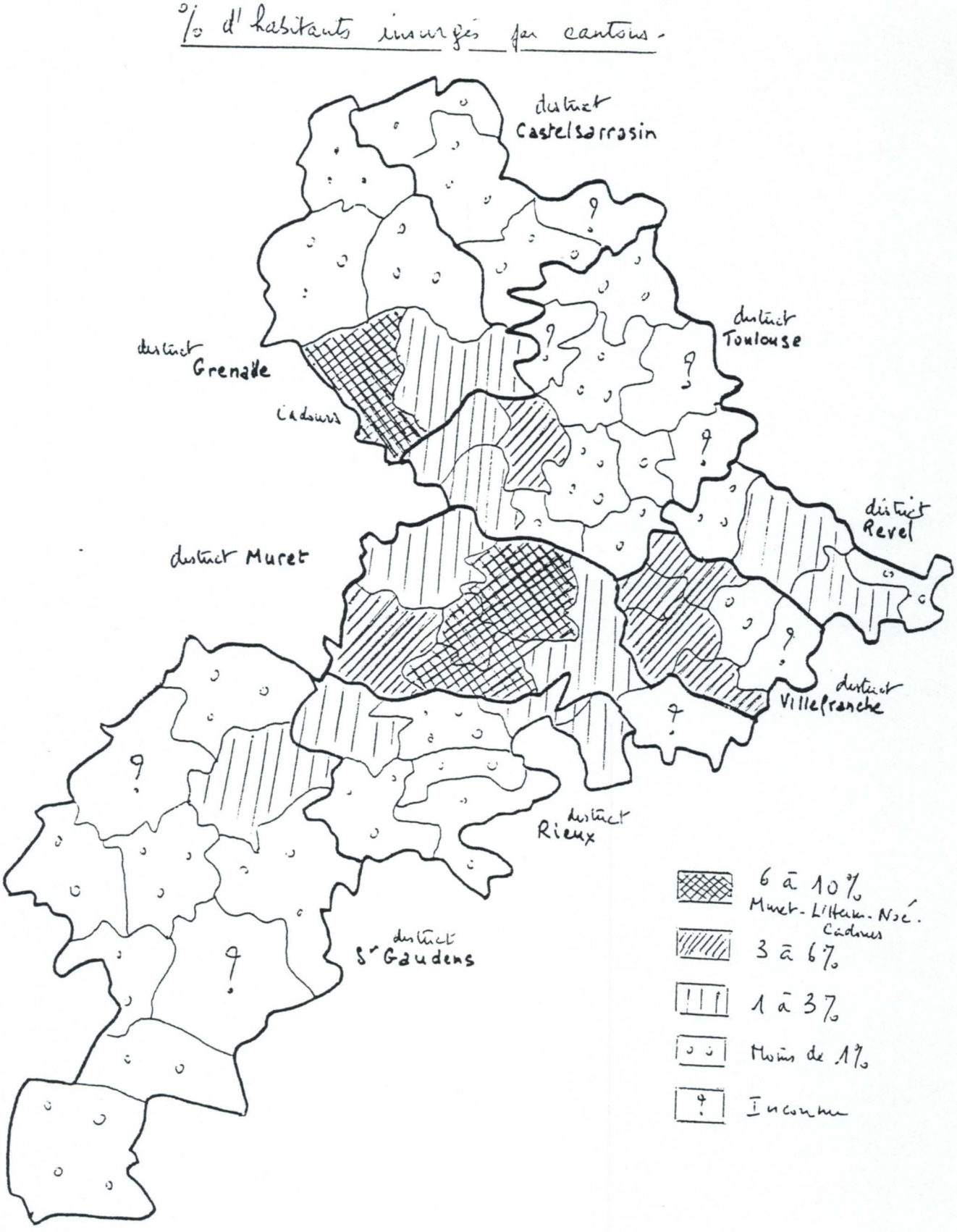
% d'habitants insurgés par cantons.
district Castelsarrasin
district Toulouse
district Grenade
Cadours
district Revel
district Muret
district Villefranche
district Rieux
district St Gaudens
6 à 10 %
Muret - Litteau - Noé - Cadours
3 à 6 %
1 à 3 %
Moins de 1 %
Inconnu

DÎNER-DÉBAT

L'Insurrection de l'an VII (août 1799) dans le Midi toulousain

Dîner-débat organisé le **mardi 28 mars** prochain
dans les Salons de la **Brasserie des Arcades** (1er étage)
14, place du Capitole à Toulouse.

Animé par Monsieur **Georges Fournier**
Professeur émérite de l'Université de Toulouse-Le Mirail
éminent spécialiste de l'histoire de la Révolution.

*
* *

Programme

19 heures :	Accueil - Apéritif
19 h 30 :	Intervention du Conférencier
20 h 30 :	Début du repas au cours duquel vous pourrez poser par écrit vos questions auxquelles le Conférencier répondra.

*
* *

Inscrivez-vous sans tarder
Montant de l'inscription : **150 F**

Venez nombreux, avec vos amis
Ils seront les bienvenus
même s'ils n'appartiennent pas à notre Association.

(Le nombre de places est limité à 100)

Menu proposé :

Apéritif d'accueil

Entrée :
Paupiette de sole au coulis d'écrevisses

Plat :
Souris d'agneau rôtie avec accompagnement de légumes

Dessert :
Pastis gascon avec glace au pruneau

Vin rouge et rosé

Café

*
* *

Bulletin d'inscription à découper et à retourner à
l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne
11, bd Griffoul-Dorval - 31400 Toulouse
Accompagné du **chèque libellé** à l'ordre de l'Association
avant le jeudi 23 mars prochain.

✂----------

DÎNER-DÉBAT DU MARDI 28 MARS

Nom et prénom . . . . . .
Adresse précise . . . . . .
. . . . . .
N° de tél. (facultatif) . . . . . .
Nombre de personnes assistant au dîner-débat : . . . . . .
Ci-joint un chèque de 150 F x ..... = ... F.
établi à **l'ordre de l'Association des Amis des Archives de la Haute-Garonne**.

Date et signature :

Dernier délai d'inscription : **jeudi 23 mars**
(les inscriptions seront closes quand le nombre de 100 convives sera atteint)